



Fédération
Française
du Sport
Adapté

CHAMPIONNAT DE FRANCE LUTTE SPORT ADAPTÉ



SAMEDI 30 MARS 2019
GYMNASE JEAN DAVESNE A SOISSONS
A partir de 9 heures - entrée gratuite

www.luttebelleusoissons.fr



Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à SOISSONS	p 4
Venir à SOISSONS	p 5
Comité d'Organisation Local	p 6
Programme Prévisionnel	p 7
Informations Générales	p 8
Précisions Techniques	p 10
Fiche Association	p 13
Demande de dérogation	p 14
Autorisation médicale	p 15
Fiche Récapitulative	p 16
Plan d'accès	p 17
Liste des Hébergements	p 18

Mots d'accueil



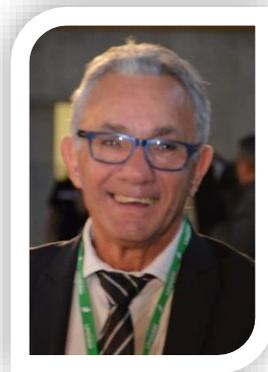
La confiance de la Fédération Française du Sport Adapté au Club de Lutte de Belleu - Soissons est confirmée.

Au-delà de la pratique de la discipline, et avec les résultats que l'on a connu, plusieurs médailles et titres nationaux en 2017-2018, le club est toujours présent sur le partenariat avec les IME de Belleu et Fère en Tardenois.

Ajouté à cela, beaucoup de convivialité, une équipe de bénévoles toujours présente, vous avez un cocktail qui va dynamiser le gymnase Jean Davesne pour la première fois à Soissons et dans l'Aisne.

Avec l'aide des collectivités territoriales en autres la communauté d'agglomération et les villes de Soissons et Belleu, ce Championnat de France Lutte Sport Adapté est confié pour la première fois à un club plein d'expérience et de compétences. Nul doute que ce Championnat de France sera organisé de main de maître.

Bienvenu aux athlètes et j'espère une réussite à ce Championnat de France aux lutteurs de l'IME de Belleu et Fère en Tardenois.



STRAMANDINO François
Président du COL

Bienvenue à SOISSONS

Nous sommes en 486. Augusta Suessionum, fondée vers 20 avant J.-C. dans un méandre de l'Aisne, entre par la grande porte dans les livres d'histoire. Car grâce à Grégoire de Tours qui l'évoque dans son Histoire des Francs chacun connaît le fameux vase de Soissons... Clovis bat Syagrius et décide de s'implanter à Soissons. Sans doute parce que la ville possède une ceinture de remparts édifiés pour résister aux invasions dites barbares, également une belle parure monumentale. En témoigne, le théâtre antique, méconnu aujourd'hui, mais dont les dimensions en feraient l'un des plus vastes de toute la Gaule.

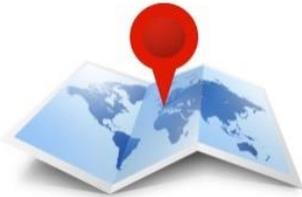
En 1175, débute le chantier de la cathédrale actuelle. La prise de la ville des Huguenots en 1567 entraîne d'importants dommages sur le patrimoine religieux mais comme toujours Soissons se relève. Le XVIIe siècle constitue, notamment sous l'impulsion de l'évêque Simon Legras qui sacre Louis XIV en 1653, un nouvel âge d'or artistique.



La Révolution fait disparaître plusieurs des six abbayes que comptait Soissons. A la fin du XIXe siècle, l'enceinte urbaine des années 1550 disparaît et cède la place aux boulevards de circulation. La valorisation du cœur de ville, reconversion du parc Gouraud, mise en tourisme affirmée du site d'abbaye Saint-Jean-des-Vignes, l'histoire de Soissons s'écrit au présent.

Depuis fort longtemps, les terres fertiles du Soissonnais produisent des légumes de qualité. Cela fait plus de deux siècles que l'on mentionne l'existence d'un fameux haricot autour de la ville de Soissons. Son goût authentique est toujours apprécié aujourd'hui.

Venir à SOISSONS



Salle Jean DAVESNE
13 Rue Bara
02200 Soissons

En voiture

- Paris / Soissons: 1h – Sortie A104 SOISSONS ;
- Lille / Soissons: 2h – D1 Tergnier/Soissons/Viry noureuil ;
- Lyon / Soissons: 5h - Sortie A344 Reims/Tinqueux/Soissons/Fismes ;
- Limoges / Soissons: 7h – Sortie A104Soissons/Marne la vallée.

En train / TGV :

- Gare du Nord - Soissons : 1h30 ;
- Gare de Lyon - Soissons : 2h00.

Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur STRAMANDINO François
Trésorier du Club de Lutte Belleu Soissons

FONCTION	CONTACT
Trésorier	STRAMANDINO Madeleine
Secrétaire général	LEFEVRE Stéphanie
Commission Coordination / Logistique	CHEVREAU Sandrine
Commission Sportive	STRAMANDINO Steve
Commission Médicale	Docteur LA PERSONNE
Commission Restauration	FIEVRE Brigitte
Commission Partenariats / Hébergement	LECAUX Freddy
Commission Communication	LECAUX Freddy / STASIAK Laure
Commission Animation / Bénévolats	CAPPIGNY Karine
Commission Développement Durable	CAPPIGNY Freddy
Cadre Technique National Lutte	Prochainement nommé
Délégué Technique Fédéral du championnat	DEWAELE Hervé – herve.dewaele@ffsa.asso.fr
Commission Sportive Nationale Lutte	BRAUN Gilles - gbraun@sfr.fr



COL France LUTTE 2019
STRAMANDINO François

Club de lutte de Belleu Soissons

14 rue du Pressoir
02200 BELLEU
Tél : 06.13.87.46.39

Mail : francois.stramandino@aliceadsl.fr

Programme prévisionnel

Vendredi 29 mars 2019

14h00 – 16h00

Accueil des délégations au gymnase Jean-Davesne

16h15 - 17h15

Visite médicale et pesée au gymnase Jean-

17h30 - 18h00

Réunion technique au gymnase Jean-Davesne

20h00 - 23h30

Repas de Gala

Centre socio-culturel de Villeneuve saint germain

Samedi 30 mars 2019

08h00 – 09h00

Echauffement collectif au gymnase Jean-Davesne

09h00 – 09h30

Cérémonie d'ouverture au gymnase Jean-Davesne

09h30 - 12h00

Compétition au gymnase Jean-Davesne

12h00 - 13h30

Déjeuner au gymnase Jean-Davesne

14h00 - 17h00

Compétition au gymnase Jean-Davesne

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Les récompenses seront remises au fur et à mesure des finales au gymnase Jean-Davesne à Soissons.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **Vendredi 22 FEVRIER 2019.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 29 mars 2019 à 14h
Gymnase Jean Davesne
02200 SOISSONS**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de LUTTE en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis :

**Le samedi 30 mars 2019 de 12h à 13h 30
Gymnase Jean Davesne
13 Rue Bara - 02200 SOISSONS**

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

Le vendredi 29 mars 2019 à 20h00
Foyer socio culturel
Avenue de Reims- 02200 Villeneuve-Saint-Germain

Les paniers repas du samedi soir seront distribués :

Le samedi 30 mars 2019 à 17h00
Gymnase Jean Davesne
13 Rue Bara - 02200 SOISSONS

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de LUTTE FFSA.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Precisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Lutte FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Lutte relève du règlement Lutte FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Lutte FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018/2019 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, **la fiche d'inscription individuelle** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 14 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN de lutte FFSA en charge de la partie informatique – Gilles BRAUN - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **Vendredi 22 Février 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 22 Février 2019** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN de lutte – Gilles BRAUN – et le Cadre Technique National de la discipline - est programmée le :

Le vendredi 29 mars 2019 de 17h30 à 18h00
Gymnase Jean Davesne
13 Rue Bara - 02200 SOISSONS

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à **gbraun@sfr.fr**.

Catégories d'âges

ANNEE	Jeunes	Juniors	Séniors	Vétérans (+35 ans)
Saison 2018-2019	2003-2004-2005	2002-2001	2000 et avant	1984 et avant

Catégories de poids

Jeunes (- 16 ans)		Juniors, Seniors et Vétérans	
FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN
-35	-35	-45	-45
-40	-40	-50	-50
-45	-45	-55	-55
-50	-50	-60	-60
-55	-55	-70	-70
-60	-60	-80	-80
-65	-65	-90	-90
-70	-70	+90	+90
-80	-80		
+80	+80		

Engagements



La CSN et le COL vous proposent un fichier excel pour inscrire les sportifs à la compétition.

Merci à vous de télécharger le lien ci-dessous :

<https://www.dropbox.com/s/phfzw3f3l0bb5mt/Fiche%20inscription%20Championnat%20Lutte%20FFSA%202019.xlsx?dl=0>



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 22 Février 2019**

Club de lutte de Belleu Soissons

14 rue du Pressoir - 02200 BELLEU

Tél : 06.13.87.46.39 - Mail : francois.stramandino@aliceadsl.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	26 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au samedi soir (hors petit déjeuner)	70 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	6 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au samedi soir (hors petit déjeuner)	50 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Club de lutte BELLEU/SOISSONS – COL Lutte**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au championnat de France Lutte Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Lutte Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Lutte Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Club de lutte Belleu Soissons
Mr STRAMANDINO François
14 rue du Pressoir - 02200 BELLEU
Téléphone 06.13.87.46.39/ francois.stramandino@aliceadsl.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 22 Février 2019 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
IBIS SOISSONS Rue Jacques Brel 02200 Soissons 03 65 61 05 10	48 chambres chambres doubles	54€	2km
CAMPANILE SOISSONS Rue Jacques Brel 02200 Soissons 03 23 73 28 28	47 chambres 22 chambres simples 25 chambres doubles	47€	2km
BONANITE 41 Route de Vivières 02600 Villers-Cotterêts 03 23 96 26 80	30 chambres chambres doubles/triples	61€	40km
IBIS LAON Avenue Georges Pompidou 02000 Laon 03 23 20 18 11	41 chambres chambres doubles	70€	35km
CAMPANILE LAON 181 Avenue Charles de Gaulle 02000 Laon 03 23 23 15 05	40 chambres chambres doubles	44€	35km
PREMIERE CLASSE Rue Nicolas Appert 02000 Laon 03 23 23 03 02	42 chambres chambres doubles	44€	35km



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



malakoff médéric
humanis

Partenaires locaux

